



Association canadienne des courtiers de fonds mutuels
Service de la mise en application
Mutual Fund Dealers Association of Canada
121 King Street W., bureau 1000, Toronto (Ontario) M5H 3T9
TÉL. : (416) 361-6332 TÉLÉC. : (416) 361-9073 Site Web : www.mfda.ca

Veillez utiliser le présent formulaire pour formuler une plainte au Service de la mise en application de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels. Lorsqu'un particulier formule une plainte pour le compte de quelqu'un d'autre, nous exigeons la production d'une autorisation écrite de cette personne avant d'entreprendre l'examen de la plainte. Nous accuserons réception de votre plainte et, si nous avons besoin de renseignements supplémentaires, un agent des plaintes entrera en communication avec vous.

1. Renseignements sur le client

M./ M^{me}/ M^{lle} / D^r _____
Veillez écrire votre nom au complet en lettres moulées

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone à la maison : () _____ Téléphone au travail : () _____

Télécopieur : () _____ Adresse de courriel : _____

2. Renseignements sur le compte

Nom du courtier : _____

Nom de la personne autorisée (représentant en épargne collective) : _____

Numéro des comptes détenus auprès du courtier : _____

Si vous formulez une plainte au nom de quelqu'un d'autre, veuillez fournir ses nom et adresse :

3. Exposé sommaire de la plainte

Veillez fournir un bref exposé chronologique de votre plainte et joindre tout document pertinent que vous détenez. Des renseignements supplémentaires pourront vous être demandés au cours du processus de traitement de la plainte.

4. Démarches auprès du représentant, du siège social du courtier et (ou) d'une autorité de réglementation

Le fait de connaître tous les faits entourant votre plainte peut nous aider à traiter celle-ci de manière plus efficace.

Avez-vous communiqué par écrit avec la personne autorisée au sujet de cette plainte? Oui Non

Avez-vous communiqué par écrit avec le siège social du courtier au sujet de cette plainte? Oui Non

Avez-vous communiqué avec la commission des valeurs mobilières de votre province? Oui Non

5. Votre signature

Signature : _____ **Date :** _____

Si vous formulez une plainte au nom de quelqu'un d'autre, cette ou ces personnes doivent signer ci-dessous :

Signature : _____ **Date :** _____

Signature : _____ **Date :** _____

Votre plainte peut être déposée par la poste ou par télécopie :

Association canadienne des courtiers de fonds mutuels
Service de la mise en application, Division des plaintes
121 King Street West, bureau 1000
Toronto (Ontario) M5H 3T9
Télécopie : (416) 361-9073